

Le Communiqué du Conseil des ministres du 13 septembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 13 septembre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de sa politique sociale, le Président de la République annonce au gouvernement sa décision de faire de l'exercice 2018, une année sociale, dédiée aux jeunes, aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et celles vivant avec un handicap.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de lui soumettre, dans les meilleurs délais, un programme d'urgence pour l'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat rapide des jeunes, en veillant particulièrement au renforcement, dans le budget 2018, des dotations en faveur de l'emploi, et à l'intégration systématique de la dimension emploi et entrepreneuriat dans les politiques et programmes d'investissement à mettre en œuvre dans tous les départements ministériels.

Dans ce cadre, il importe de prendre en compte l'impératif de la promotion des travaux à haute intensité de main d'œuvre, ainsi que de nouvelles modalités d'incitation pour l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation professionnelle dans les secteurs privé et parapublic. Tout autant, il convient de soutenir les expériences du secteur informel, par la réorganisation institutionnelle du dispositif d'accompagnement technique et de financement des auto-entrepreneurs et des PME/PMI, en veillant également à la rationalisation des fonds d'intervention pour le financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Dès lors, le Président de la République invite le Gouvernement à mettre en place, dans chaque commune, une Mission Locale pour l'Emploi et l'Entrepreneuriat des jeunes (MILE) chargée d'optimiser, à la base, les stratégies et outils de promotion de l'emploi. Ces missions devront faciliter le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, et veiller à la territorialisation des politiques de création d'emploi, à travers une plus grande proximité des services de l'emploi qui doivent davantage investir les banlieues, les zones rurales et urbaines.

Enfin, en vue de marquer un nouvel élan national pour l'emploi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir une rencontre d'échanges et de cadrage avec les responsables du Conseil national de la Jeunesse, ceux du mouvement Navétane et des associations de jeunes, d'organiser le forum national sur l'emploi, et de préparer le prochain conseil présidentiel sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes.

Abordant les actions de promotion de l'entrepreneuriat féminin, le Président de la République informe les membres du Conseil de la création, au sein de la Présidence de la République, de la Délégation générale pour l'Entrepreneuriat rapide, DER / FJ, qui sera dotée d'une ligne de crédits importants, exclusivement dédiée aux femmes et aux jeunes, à travers notamment la mise en place de Bourses pour l'Entrepreneuriat Rapide (BER) qui seront octroyées selon des modalités assouplies.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à lui proposer un schéma de rationalisation et d'optimisation des différents outils et mécanismes d'amélioration de la condition féminine.

Ainsi, pour asseoir une meilleure coordination, plus de cohérence et d'efficacité dans les actions, le Président de la République rappelle au Premier Ministre l'urgence de tenir des consultations régionales et un conseil interministériel sur l'entrepreneuriat féminin, de préparer un forum national sur l'entrepreneuriat et la promotion économique des femmes.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation de la politique de protection de l'enfance, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre optimale de la Stratégie nationale de Protection de l'Enfance (SNPE), de renforcer les moyens alloués à la protection des enfants vulnérables, et de veiller au développement de partenariats efficaces avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur le suivi rapproché des projets et programmes, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale, et de la situation de l'exécution budgétaire.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur l'état d'avancement du processus de sélection du nouveau fermier chargé de la gestion du service public de l'eau potable en milieu urbain.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2017-2018, et de la situation des exportations horticoles.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Samba Ndiobène KA, Ingénieur agronome, précédemment Directeur de la Modernisation de l'Équipement rural (DMER), est nommé Directeur général de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), en remplacement de Monsieur Samba KANTE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Samba KANTE, Ingénieur agronome, précédemment Directeur général de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), est nommé Directeur de la Modernisation de l'Équipement rural (DMER), en remplacement de Monsieur Samba Ndiobène KA, appelé à d'autres fonctions.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole